

# Rapport d'activités

# 2017-2018



## Plan d'action 2018-2019

Présentés à l'assemblée générale annuelle du  
*Mouvement Action-Chômage de Montréal*  
19 juin 2018

Le Mouvement  
Action-Chômage

**MAC**  
**MAC**  
de Montréal

# TABLE DES MATIÈRES

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017-2018

Le mot du C.A.	<b>3</b>
Notre équipe	<b>4</b>
Nos partenaires	<b>4</b>
Mission, activités et historique	<b>6</b>
Organisation interne	<b>9</b>
Réalisation du plan d'action 2017-2018	<b>12</b>
Éducation populaire autonome	<b>16</b>
Analyse, action politique et mobilisation sociale	<b>22</b>
Représentation	<b>31</b>
Situation financière	<b>35</b>

## PLAN D'ACTION 2018-2019

Proposition du plan d'action 2018-2019	<b>37</b>
--	-----------



## LE MOT DU C.A.

Chers membres,

Encore cette année, le *Mouvement Action-Chômage* (MAC) de Montréal a su poursuivre sa mission d'éducation, de représentation et de mobilisation en faveur des droits des chômeur.se.s. Plusieurs événements marquants méritent d'être soulignés afin de mesurer la poursuite et l'actualisation de notre mission.

Nous ne pouvons passer sous silence la question des femmes et de l'assurance-chômage, qui a pris cette année une place importante dans nos activités. Le MAC a entrepris un recours judiciaire afin que les femmes ayant bénéficié du *Régime québécois d'assurance parentale* (RQAP) et qui ont perdu leur emploi par la suite ou durant cette période, ne soient plus exclues des prestations régulières d'assurance-chômage et ce, au nom du droit à l'égalité. Ce dossier tiendra assurément l'équipe de travail occupée pour les prochains mois.

Par ailleurs, le vote des commissaires de la *Commission scolaire de Montréal* confirmant en notre faveur la vente du 6839 Drolet constitue un soulagement, après 8 années de négociation et de travail acharné. Le MAC de Montréal a certes fait avancer cette cause et permis que le *Centre social et communautaire de la Petite-Patrie* s'épanouisse encore davantage. Longue vie à cette concertation d'organismes communautaires, qui par leurs différentes missions, contribuent à soutenir la collectivité !

Côté visibilité, il importe de souligner l'arrivée d'un nouvel outil promotionnel trilingue (français-anglais-espagnol) qui nous permet de diriger les citoyen.ne.s vers nos services.

Pour ce qui est de notre collaboration avec le réseau communautaire, nous avons soutenu plusieurs causes, notamment le *Mouvement pour un transport public abordable* (MTPA) et la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*, pour ne nommer que celles-ci.

Enfin, nous ne pouvons passer sous silence l'arrivée de Jérémie Dhavernas au sein de l'équipe de travail à la fin de l'été 2017, qui a permis de consolider l'équipe de travail, après une année à effectifs réduits. Merci à l'équipe de l'avoir si bien accueilli et à Jérémie d'apporter sa contribution avec autant de dévouement.

Encore une fois, le MAC a su assurer la poursuite de sa mission tout en restant à l'affût des dossiers chauds de l'actualité. Nous souhaitons remercier nos partenaires qui de près ou de loin, contribuent à donner une voix aux chômeur.se.s et qui permettent l'avancement de cette cause qui nous est si chère.

Solidairement,

Milèva Camiré, présidente  
José Bazin, représentant des employés

# NOTRE ÉQUIPE

## Conseil d'administration

Milèva Camiré (présidente)  
Laurence Lavoie (vice-présidente)  
Louise Dufour (trésorière)

Jean-Hugues Bastien (administrateur)  
Emmanuelle Brault (administratrice)  
Jennifer Genest (administratrice)  
Angie Gomez (administratrice)  
Rym Laoufi (administratrice)

José Bazin (représentant du personnel)

## Équipe de travail

José Bazin  
Kim Bouchard  
Laurianne Curé Laberge (jusqu'en juillet 2017)  
Jérémy Dhavernas (depuis août 2017)  
Martin Richard

Léa Bacon (animatrice juridique)

Samya Lemrini (stagiaire en droit)  
M'mah Touré (stagiaire en droit)

# NOS PARTENAIRES

## Concertations dont nous sommes membres

Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie  
Front de défense des non-syndiqué-es (FDNS)  
Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE)  
Mouvement pour un transport public abordable (MTPA)  
Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie (RTCPP)  
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)  
Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP)

## Nos organismes partenaires

### Aide aux personnes immigrantes

Association des travailleurs et travailleuses temporaire d'agences de placement  
Centre d'accueil et de référence pour immigrants, région de Montréal  
Centre des travailleurs et des travailleuses immigrants (CTI)  
Conseil canadien pour les réfugiés (CCR)

### Alphabétisation

Centre N A Rive  
Centre de lecture et d'écriture de Montréal (CLÉ de Montréal)  
Lettres en main

## Employabilité et insertion en emploi

Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Centre-Sud, Plateau Mont-Royal, Mile-End  
Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Saint-Hubert  
Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Rosemont-Petite-Patrie  
Centre de recherche d'emploi de l'est (CREE)  
Coalition des organismes communautaires en développement de la main-d'œuvre (COCDMO)  
Compétences Montréal  
Conseillers en développement de l'employabilité de Montréal (CODEM)  
Foyer des jeunes travailleuses et travailleurs (FJTT)  
Groupe Conseil Saint-Denis  
Groupe PART (La PART du chef, entreprise d'insertion)  
Opération Placement Jeunesse (OPJ)  
Regroupement économique et social du Sud-Ouest de Montréal (RÉSO)  
Resto-Plateau  
Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail (SORIF)

## Défense des droits

Action DIGNITÉ Lanaudière  
Action populaire Des Moulins  
Action travail des femmes (ATF)  
Association coopérative d'économie familiale (ACEF du Nord de Montréal)  
Association des juristes progressistes (AJP)  
Au bas de l'échelle  
Centre de ressources et d'action communautaire de la Petite-Patrie (CRAC)  
Comité chômage de l'Est de Montréal (CEEM)

4

Comité logement de La Petite-Patrie  
Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)  
Front commun des personnes assistées sociales du Québec  
Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail (GAIHST)  
Organisation populaire des droits sociaux de la région de Montréal (OPDS)  
Projet Genèse  
Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)  
Union des travailleurs et travailleuses accidentés ou malades (UTTAM)

### Familles

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)  
Halte La Ressource Petite-Patrie  
Regroupement Naissance-Renaissance (RNR)  
Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal (ROCFM)

### Femmes

Centre des Femmes de Montréal (CFM)  
L'Écho des femmes de la Petite-Patrie  
Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec (RTRGFQ)  
Service d'entraide passerelle (SEP)  
Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM)

### Organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux

Bureau des services juridiques (BSJ), Université de Montréal  
Cégep du Vieux-Montréal (Département de travail social)  
CSSS du Cœur-de-l'Île (La Petite-Patrie et Villeray)  
Hôpital Maisonneuve-Rosemont (travail social)

Université de Montréal (Département des sciences juridiques)  
Université du Québec à Montréal (Département des sciences juridiques)

### Syndicats

Association canadienne des métiers de la truelle (ACMT), local 100, FTQ-Construction  
Alliance des professeures et professeurs de Montréal (FAE)  
Association des professeurs de Lignery (CSQ)  
Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN)  
Conseil central des Laurentides (CCL-CSN)  
Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)  
Conseil régional du Montréal métropolitain (CRMM-FTQ)  
Fédération autonome de l'enseignement (FAE)  
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)  
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ), région de Montréal-Laval  
Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal (SEOM-FAE)  
Syndicat de l'enseignement de la région des Moulins (SERM-CSQ)  
Syndicat de l'enseignement des seigneuries (SES-FAE)  
Syndicat des chargés de cours de l'UQÀM (fneeq-CSN)  
Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP-301)  
Syndicat des débardeurs (SCFP, section locale 375)  
Syndicat des employés du Vieux-Port de Montréal (AFPC, local 333)  
Syndicat des étudiant-e-s employé-e-s de l'UQAM (SÉTUE)  
Syndicat des professeurs du Collège Marie-Victorin (Fneeq-CSN)  
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP)  
Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), local 500 et 501  
Union des employées et employés de service, section local 800 (UES 800 – FTQ)

## 30<sup>e</sup> du Comité Chômage de l'Est de Montréal (CEEM)

Le 15 juin 2017, nos camarades du *Comité Chômage de l'Est de Montréal* ont fêté le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme. Ce fût une occasion en or de souligner les nombreuses luttes menées et tout le travail accompli pour abattre les préjugés envers les chômeur.se.s. La collaboration étroite entre le MAC et le CCEM permet à nos deux organismes de s'enrichir mutuellement en termes de réflexions stratégiques et de production de matériel d'éducation populaire, dont le journal *Nos droits, nos luttes*. Le CCEM est un allié précieux.

# MISSION, ACTIVITÉS ET HISTORIQUE

## 1. Mission



Depuis 48 ans, le *Mouvement Action-Chômage* (MAC) de Montréal prend la défense des personnes sans emploi.

Son équipe de travail participe, en collaboration avec une équipe de bénévoles issue de la communauté, quotidiennement à la sauvegarde et à l'amélioration du régime d'assurance-chômage et du filet de sécurité sociale.

Le MAC tire notamment sa force de son autonomie et de son indépendance et accorde une grande importance à la transformation sociale.

Les mandats principaux que les membres du MAC se sont donnés sont les suivants :

- informer la population sur ses droits et obligations
- mobiliser la population par des activités d'éducation populaire dans une optique de transformation sociale
- représenter les travailleur.se.s et les sans-emploi face à l'appareil gouvernemental
- défendre les travailleur.se.s et les sans-emploi devant les tribunaux administratifs
- favoriser une vie associative riche et dynamique

## 2. Activités



mobilisation sociale, l'action politique et les activités d'analyse.

Concrètement, le MAC c'est :

- une ligne de service téléphonique à la population
- des séances d'information collectives dans nos locaux et à l'extérieur, sur demande
- une participation à plusieurs lieux de concertation
- la publication du journal de mobilisation et d'analyse *Nos droits, nos luttes*

6

L'action du MAC s'articule autour de nombreux axes, dont la défense collective des droits des travailleur.se.s et des sans-emplois, les activités d'éducation populaire autonome, la

- la représentation de travailleur.se.s et des sans-emploi face à *Service Canada*

- la représentation de travailleur.se.s et des sans-emploi devant les tribunaux.

### 3. Bref historique



Au début des années 1970, les résident.e.s des quartiers Saint-Henri et Ville-Émard décident de se regrouper pour défendre leurs droits et leurs conditions de vie tant au travail qu'à la maison et intervenir aussi bien sur des questions liées au logement, aux accidents de travail ou à l'aide sociale qu'à l'assurance-chômage. Ainsi naissaient la *Maison des chômeurs* et le *Local populaire*. Par la suite, ceux-ci deviendront une seule entité, appelée le *Mouvement Action-Chômage de Montréal* (MAC).

Le MAC a mené de nombreuses luttes depuis sa fondation :

- la Grande Marche pour l'emploi (1984)
- les combats contre les projets de loi visant à déduire les revenus de pensions des prestations de chômage (1986-1987)
- la mobilisation contre les projets de loi C-21, C-113, C-17, qui réduisent l'admissibilité et l'accessibilité au régime (1990-1993)
- la décision *Tétrault-Gadoury* qui met fin à la discrimination envers les gens de 65 ans et plus en leur permettant de recevoir des

prestations d'assurance-chômage (1991)

- la longue lutte contre le couplage d'informations entre l'*Agence des douanes et du revenu du Canada* et l'assurance-chômage dans les dossiers de prestataires qui quittent le pays pendant une période de prestations (1999-2000)
- la lutte sans fin contre le détournement des surplus de la caisse d'assurance-chômage qui a aujourd'hui franchi la barre des 68 milliards de dollars
- la cause *Lafrenière* en Cour d'appel fédérale qui, en juillet 2013, ouvre une brèche permettant à certain.e.s enseignant.e.s de recevoir des prestations d'assurance-chômage
- la défense de 375 ex-travailleur.se.s d'Air Canada (2013-2017)



En 1999, le MAC est un des groupes fondateurs du *Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi* (MASSE), qui rassemble aujourd'hui treize (13) groupes de défense des chômeur.se.s travers le Québec.

En 2004, le MAC enclenche un processus de consultation de ses membres pour mettre en place un projet de loi faisant la synthèse de nos principales revendications. Une étude scientifique annexée atteste la faisabilité du projet.

Ce projet de loi est devenu un puissant outil d'éducation populaire accessible à l'ensemble de nos membres, partenaires communautaires et syndicaux, ainsi qu'à la population en général, afin de les renseigner sur les enjeux de chômage et leur permettre d'argumenter sur la question.

En 2012-2013, le MAC est le fer de lance de la mobilisation contre le saccage de l'assurance-chômage par le gouvernement Harper. Le MAC de Montréal s'est concentré sur deux fronts, soit expliquer les effets de la réforme sur l'ensemble des travailleur.se.s et élargir la mobilisation au niveau pancanadien.

Une partie de la réforme Harper a depuis été abolie, soit celle concernant la disponibilité et l'emploi convenable, ce qui constitue sans conteste une victoire pour l'ensemble des groupes de chômeurs et chômeuses, dont le MAC, qui ont participé aux grandes mobilisations des dernières années.

En 2016, le *Mouvement Action-Chômage* de Montréal a été le premier organisme récipiendaire de la médaille de Saint-Yves remise par *Pro Bono Québec*.



Cette distinction reconnaît l'engagement soutenu en matière de services juridiques *pro bono* au Québec et l'apport unique des groupes communautaires en défense collective des droits dans l'avancement d'une meilleure justice pour toute la communauté.



# ORGANISATION INTERNE

## 1. Conseil d'administration

En tant qu'organisme communautaire autonome, le MAC de Montréal repose sur ses membres et chaque année, plusieurs militant.e.s donnent de leur temps bénévolement pour faire vivre notre organisation. Parmi ces membres se trouve l'équipe du conseil d'administration (C.A). Cette équipe, qui respecte (et même dépasse!) la parité hommes-femmes, est formée en majorité de personnes d'expérience dans ces responsabilités. Les membres du C.A. se réunissent une fois par mois et donnent les orientations stratégiques et politiques (non-partisanes) qui découlent du plan d'action adopté lors de l'assemblée générale annuelle.

Il est à noter que selon nos règlements généraux et orientations historiques, la composition du C.A. doit refléter le plus fidèlement possible les caractéristiques socio-économiques des membres du MAC. La parité hommes-femmes ainsi que la participation des chômeurs et chômeuses, des personnes ayant un emploi à statut précaire et des

membres des communautés culturelles sont encouragées.

L'ensemble des membres du C.A. sont des militant.e.s de l'organisation et s'impliquent dans la vie de l'organisme. Cette année, les membres du C.A. se sont particulièrement impliqués dans l'achat du *Centre social et communautaire de la Petite-Patrie* dans lequel le MAC a ses locaux, la formation du comité sur le suivi du financement ainsi que dans le dossier *Hommage aux bâtisseurs du Marché Jean-Talon*. Les membres du C.A. ont suivi la lutte *Engagez-vous pour le communautaire !*, les revendications spécifiques visant les femmes à l'assurance-chômage, ainsi que le dossier des femmes ayant perdu leur emploi durant leur congé du RQAP et ne pouvant recevoir de prestations d'assurance-chômage.

Nous tenons à souligner la grande ouverture et la confiance que le CA témoigne à l'équipe de travail. L'appui des membres du conseil d'administration nous permet d'aller de l'avant dans nos différents dossiers.

## 2. Équipe de travail

L'équipe de travail du MAC 2017-2018, c'est à la fois sagesse et jeunesse ! En effet, le MAC peut compter sur une équipe expérimentée, avec Martin Richard, José Bazin et Kim Bouchard, à laquelle est venu s'ajouter Jérémie Dhavernas, qui a su s'investir



pleinement dans ses nouvelles responsabilités et insuffler un vent de renouveau dans l'équipe! De plus, au début de l'année 2017-2018 Laurianne Curé Laberge s'est investie à 100% dans l'équipe de travail malgré un horaire à temps partiel avec nous.

Nous pouvons affirmer haut et fort que notre organisme peut compter sur une équipe solidaire et extrêmement compétente! Nous avons la chance d'avoir régulièrement des commentaires élogieux de la part de groupes collaborateurs ainsi que des citoyen.ne.s que nous accompagnons.

Durant l'été 2017, l'équipe de permanent.e.s du MAC de Montréal a eu le privilège d'avoir à ses côtés Léa Bacon comme animatrice juridique.

## 2. Stagiaires

Le stage en milieu communautaire offert par la faculté de droit de l'Université de Montréal nous offre la possibilité d'initier 2 étudiant.e.s au monde de l'assurance-chômage et aux injustices qui en découlent. En plus d'apprendre les concepts juridiques propres à la *Loi sur l'assurance-emploi*, les stagiaires ont la chance d'observer concrètement comment le régime d'assurance-chômage n'est plus la loi de protection sociale qu'elle devrait être, mais bien un système de régulation de la main d'œuvre qui place les travailleurs et travailleuses dans des situations parfois fort pénibles.

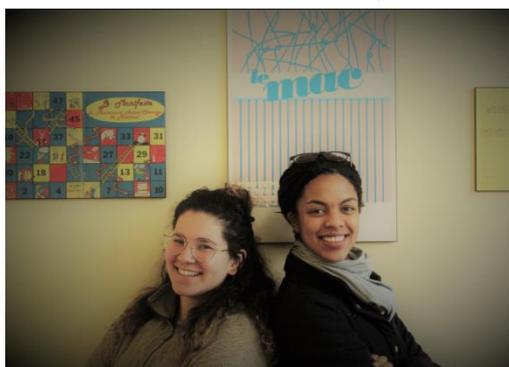
Samya Lemrini et M'mah Touré nous ont apporté un grand soutien tant en ce qui concerne les rencontres d'information, le service de renseignements par téléphone que la

Une aide extrêmement précieuse! Cette ancienne stagiaire a su nous appuyer de façon remarquable dans l'accomplissement de notre mission. Elle nous a apporté un grand soutien tant pour les rencontres d'information, le service téléphonique, que dans la préparation des audiences devant le *Tribunal de la sécurité sociale*. Léa a même mené seule du début à la fin plusieurs révisions administratives.



préparation des demandes de révision et des audiences devant le tribunal. La participation des stagiaires est essentielle au bon fonctionnement de l'organisme. Un immense merci à vous pour votre implication et votre aide précieuse !

Dans le cadre du programme *Maître d'un jour* offert par le *Centre de développement professionnel en droit* de la Faculté de science politique et de droit de l'Université du Québec à Montréal, Sara Smith a été jumelée à



notre organisme. La stagiaire a eu l'opportunité s'immiscer dans la pratique du droit dans un cadre communautaire le temps d'une courte journée.

En juillet 2017, le MAC a également accueilli durant une semaine une jeune stagiaire référée par l'organisme *Montréal Relève*.

### 3. Militantisme et vie associative

Les membres ont été régulièrement informé.e.s de nos activités et invité.e.s à y participer par divers moyens : appels téléphoniques, envois courriel et poste traditionnelle. Merci de votre participation et encore une fois, permettez-nous de le répéter, c'est l'implication et le dévouement de nos militant.e.s qui fait que le MAC de Montréal est toujours là pour défendre les droits des travailleur.se.s et des sans-emplois !

En plus de l'*Infolettre* du MAC (4 parutions par année via courriel) et de notre site web, nous continuons d'alimenter notre page Facebook dans le but de rejoindre et surtout informer

nos membres en temps réel sur les divers enjeux sociaux et politiques qui nous interpellent. Notre page Facebook compte près de 1850 mentions « j'aime », il s'agit d'un moyen efficace d'informer rapidement nos membres, nos partenaires et le public en général des positions prises par les divers intervenant.e.s en matière d'assurance-chômage, notamment.

Pour des exemples de la richesse de notre vie associative, consultez la section *Analyse, action et mobilisations* (p.22).

### 4. Promotion



L'année 2017-2018 a vu l'arrivée d'un matériel promotionnel revampé, présentant une nouvelle signature visuelle. Le conseil d'administration a suivi de près ce travail. Ainsi, le MAC de Montréal a maintenant des affiches et des dépliants en français, anglais et espagnol (les trois langues dans lesquelles nous donnons nos services), conçus pour simplifier la lecture de

l'information, notamment pour les personnes peu alphabétisées. Une campagne de distribution de ces affiches et dépliants auprès de nos partenaires eu lieu.

Nous avons porté une attention particulière au fait de nous faire mieux connaître auprès des groupes touchant des populations que nous voulons particulièrement rejoindre (groupes racisés, immigrant.e.s arrivé.e.s au Canada depuis moins de 10 ans, femmes, travailleur.se.s à statut précaire ainsi que les jeunes de moins de 21 ans.)

# RÉALISATION DU PLAN D'ACTION 2017-2018

Voici le plan d'action dont s'était doté le MAC pour 2017-2018. Pour chaque objectif donné, nous indiquons s'il a été réalisé (**R**), en voie de réalisation (**EVR**) ou non réalisé (**NR**). Ceci n'est qu'un survol : la suite du présent rapport d'activité vous donnera tous les détails par rapport à ce qui a été réalisé, en lien avec chacun des objectifs.

## 1. Organisation interne

- Poursuivre le travail du comité de mobilisation et s'assurer de son fonctionnement toute l'année, tout en amorçant une réflexion en ce qui concerne son renouvellement. **NR**
- Maintenir l'accueil de stagiaires en droit et en technique de travail social **EVR**
- Poursuivre le recrutement de nouveaux membres et le développement de la vie associative et démocratique du MAC **R**
- Poursuivre la formation continue de l'équipe du MAC dans d'autres domaines de la défense des droits (CSST, logement, normes du travail, aide sociale, etc.) **R**
- Participer spécifiquement à la formation sur l'aide sociale donnée par l'*Organisation populaire des droits sociaux* (OPDS), en collaboration avec la *Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie* **R**
- Préparer les documents pertinents aux processus d'évaluation de *Centraide* et du SACAIS **R**
- S'assurer de maintenir quatre postes d'employé.e.s permanent.e.s **EVR**

## 2. Éducation populaire autonome

- Continuer d'offrir les rencontres d'information auprès de nos populations cibles : nouveaux arrivants, sans-emplois, travailleur.se.s, organisations populaires et syndicales et institutions d'enseignement **R**
- Offrir le service téléphonique selon l'horaire en vigueur : mardi, jeudi de 13 h à 15 h et mercredi soir de 17 h à 20 h. Offrir des heures supplémentaires de service quand les effectifs le permettent **R**
- Continuer à travailler sur la création de nouveaux outils d'éducation populaire, entre autres en collaboration avec notre regroupement national, le MASSE **R**
- Continuer d'offrir des ateliers de formation jumelés aux « enquêtes ministérielles » aux citoyen.ne.s pour que celles-ci et ceux-ci puissent se prendre en charge dans leurs démarches face à la *Commission* **R**
- Maintenir un accompagnement pour les prestataires qui désirent se représenter seul.e.s dans le cadre du nouveau processus d'appel, dans les cas où nous estimons

- faibles les chances de succès au plan légal **R**
- Continuer à offrir une séance d'information en anglais dans les groupes, organismes et syndicats qui le demandent **R**
- Continuer la diffusion de la revue de presse, notamment par courriel, Facebook et Twitter, afin qu'elle serve d'outil d'éducation populaire **R**
- Continuer à produire et diffuser le journal *Nos droits, nos luttes* en collaboration avec le Comité chômage de l'est de Montréal **R**
- Assurer la diffusion du guide des *Conseils pratiques aux chômeurs et chômeuses* **R**
- Explorer les possibilités de trouver des sources de financement pour traduire en partie ou en totalité le guide des *Conseils pratiques* en langue anglaise. **EVR**

### **3. Analyse, action politique et mobilisation sociale**

- Rédiger des textes d'analyse dans les sections « Idées » des quotidiens **R**
- Réfléchir et mettre en place un nouveau plan d'action et de communication pour promouvoir les actions et services du MAC de Montréal **R**
- Poursuivre l'utilisation des réseaux sociaux de façon intensive pour promouvoir nos services et annoncer nos activités. **R**
- Continuer à produire des analyses et les diffuser **R**
- Continuer à prioriser les liens avec les groupes de défense des droits des personnes travailleuses et immigrantes **R**
- Maintenir notre collaboration avec les groupes de défense des personnes assistées sociales de la région de Montréal **R**
- Participer activement à la réalisation du plan d'action 2017-2018 du MASSE, dans le contexte du renouvellement de la permanence de notre regroupement national **R**
- Soutenir le MASSE dans la création et la formation de groupes de chômeur.se.s en région **R**
- Poursuivre notre participation à la TROVEP de Montréal **R**
- Continuer à soutenir la Coalition contre la pauvreté de la Petite-Patrie, entre autres dans sa mission d'éducation populaire, et y participer activement **R**
- Organiser des soirées thématiques sur des enjeux touchant de près ou de loin à l'assurance-chômage **R**
- Suivre de façon particulière le dossier « Femmes et assurance-chômage », dans le but de faire avancer ces revendications spécifiques **R**

- Maintenir les contacts avec les députés fédéraux et les tenir informés des enjeux liés à l'assurance-chômage et de nos revendications **R**
- Poursuivre notre collaboration étroite avec le *Comité chômage de l'Est de Montréal* (CEEM) et le *Conseil central du Montréal métropolitain* (CSN) **R**
- Analyser et prendre position sur les enjeux locaux de La Petite-Patrie ainsi que continuer notre implication locale, entre autre, au sein du *Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie* (RTCPP) **R**
- Poursuivre notre travail de lutte contre les mesures d'austérité **NR**
- Participer au *Mouvement pour un transport public abordable*, dans le but de revendiquer une tarification sociale des transports collectifs à Montréal **R**

#### 4. Représentation juridique

- Exiger le maintien d'un canal de communication avec *Service Canada* pour faciliter le règlement des litiges administratifs **R**
- Continuer à soutenir les prestataires dans leurs démarches administratives auprès de *Service Canada* **R**
- Poursuivre notre travail de représentation devant le Tribunal de la sécurité sociale **R**

#### 5. Représentation auprès de l'administration

- Poursuivre notre représentation auprès de la Commissaire aux travailleuses et aux travailleurs **R**
- Poursuivre nos interventions auprès du *Cabinet du sous-ministre adjoint* (Ministère de l'Emploi et Développement de la Main-D'œuvre et du Travail) **R**

#### 6. La situation financière de l'organisme

- Offrir aux syndicats des rencontres d'information sur place (lors de fermetures ou mises à pied) et mettre en place un plan de publicisation de ce service **R**
- Maintenir les sources de financement de l'organisme et développer un plan de recherche de financement **EVR**
- Continuer le travail du comité pour explorer des sources alternatives de financement **NR**
- Poursuivre les démarches d'acquisition du 6839, rue Drolet de concert avec les organismes membres du *Centre social et communautaire de La Petite-Patrie* **R**
- Rester à l'affût de possibles changements en ce qui concerne la reconnaissance de l'action communautaire autonome ainsi que son financement par le *Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales* (SACAIS) **R**

- Participer aux mobilisations pour la reconnaissance et le financement des organismes en défense collective des droits R
- Participer à l'action unitaire de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* à Québec, le 27 septembre 2017 R
- Rester à l'affût des changements à la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* R



# EDUCATION POPULAIRE AUTONOME



L'éducation populaire est au cœur du travail du MAC depuis toujours. C'est sa raison d'être. Le but est multiple : rendre le plus autonome possible les citoyen.ne.s face à une législation et une machine administrative complexe, leur faire prendre conscience qu'ils et

elles ne sont pas seul.e.s, les faire réfléchir sur le et la politique et les motiver à s'impliquer dans des actions citoyennes.

Nos activités d'information (séances d'information et de formation, service téléphonique, documents, journaux, réseaux sociaux, formations spécialisées, etc.) permettent de briser les préjugés et les clichés et de créer des liens entre les personnes qui vivent la dure réalité du chômage, de la peur de celui-ci et des conséquences inhérentes qui en découlent : perte d'estime, isolement, découragement, problèmes de santé et colère. L'ignorance est notre pire ennemie.

## 1. Service téléphonique

Il s'agit souvent du premier contact entre les citoyen.ne.s et le MAC. Certes on y aborde les questions légales et administratives, mais dans une optique plus large de conscientisation. C'est souvent la porte d'entrée menant à une rencontre d'information. Cela permet aussi aux gens de l'extérieur de Montréal d'entrer en contact avec nous. Cette année, des gens de l'Ouest canadien, de Québec et des Maritimes nous ont contactés.

Notre service téléphonique est aussi un service de référence. Nous dirigeons les gens vers des organismes-ressources quand un autre problème surgit (aide sociale, CSST,

normes du travail, logement, banque alimentaire, etc.).

Nous avons reçu cette année 1944 appels. Nous avons également répondu par téléphone à des demandes et questions provenant des groupes communautaires et syndicaux (777) et de citoyen.ne.s ayant déjà requis nos services (797).



## 2. Rencontres d'information

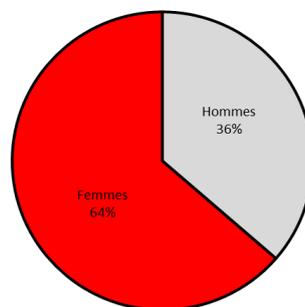
Si l'éducation populaire est le cœur du travail du MAC, la rencontre d'information en est le poumon. L'éducation populaire, la défense collective des droits et l'accompagnement individuel des chômeur.se.s sont les trois piliers de notre action. Et tout cela commence avec la rencontre d'information qui est un survol des principaux aspects légaux et administratifs de la machine « chômage ». Les rencontres à nos locaux ont lieu trois fois par semaine. Il y a aussi des rencontres à l'extérieur de nos locaux, pour les citoyen.ne.s et pour les intervenant.e.s.

La rencontre est donnée par des membres de l'équipe de travail, des stagiaires ou des bénévoles. Ces rencontres permettent aux personnes présentes de sortir de leur isolement, de prendre conscience qu'elles ne sont pas seules et de réaliser pleinement qu'il y a des mécanismes qui sont responsables du drame qu'elles vivent. Au-delà des droits et obligations, il y a la loi du marché...

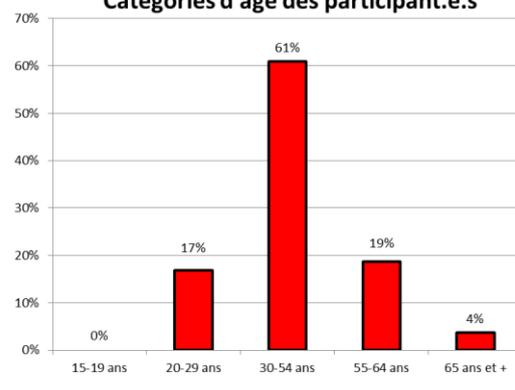
Ces rencontres visent donc à stimuler la participation citoyenne aux enjeux de société avec pour objectif une plus grande justice sociale. Informer, alerter, défendre, mobiliser en sont les mots clés. En 2017-2018, c'est 150 rencontres que le MAC a animé dans ses locaux, rejoignant plus de 1300 personnes.

Des séances d'information ont également été données dans les milieux communautaires (6), syndicaux (6) et dans les CEGEP (5), rejoignant 750 personnes, dont plusieurs centaines d'enseignant.e.s à statut

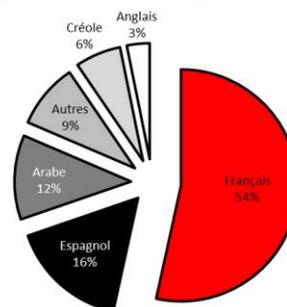
Genre des participant.e.s



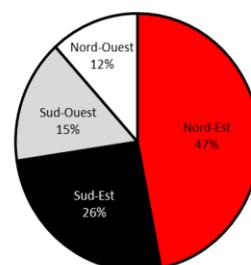
Catégories d'âge des participant.e.s



Langue maternelle des participant.e.s



Région géographique des participant.e.s

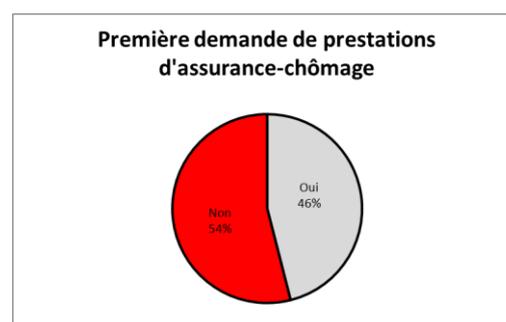
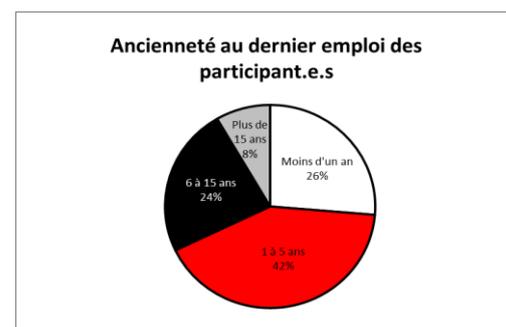
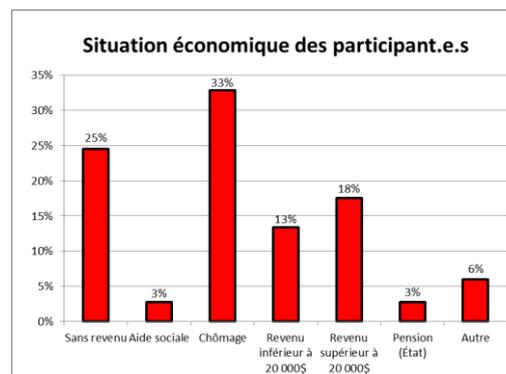


précaire, notamment du *Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal* (SEOM), de l'*Alliance des professeures et professeurs de Montréal*, du *Syndicat de l'enseignement des Seigneuries* et du *Syndicat de l'Enseignement de la Région des Moulins*.

Étant un organisme communautaire de la grande région de Montréal, la grande majorité (72 %) des personnes participant à nos rencontres et ateliers d'information habitent la région métropolitaine. Si nous avons toujours reçu des gens venant de la couronne entourant Montréal et ce jusqu'à St-Jérôme, depuis la réforme du processus de contestation, nous accueillons des gens de régions plus éloignées qu'auparavant, par exemple l'Outaouais, les Laurentides, et Lanaudière. Nos fiches d'évaluation confirment l'importance des séances et nous permettent le cas échéant de raffiner celles-ci grâce aux questions de rétroaction.

### 3. Service par courriel

Le service par courriel est un autre moyen de nous contacter. Très utile pour les gens vivant loin de Montréal. Comme la loi est complexe, souvent le courriel va être suivi d'un contact téléphonique, voire d'une présence à l'une de nos séances d'information. Les syndicats et les groupes



communautaires (incluant CLSC, hôpitaux et député.e.s) utilisent aussi le service courriel et comme la transmission de documents est facile, nos interventions sont encore plus efficaces. Notre équipe a répondu à 1106 demandes reçues par courriel.

### 4. Formation spécialisée sur la loi

La formation spécialisée sur la loi est une occasion supplémentaire pour le MAC de favoriser la prise en charge et la participation citoyenne.

Ces journées sont aussi un lieu de formation pour nos militant.e.s, bénévoles et stagiaires. Nous avons développé une formation qui fait l'unanimité, tant dans le milieu

syndical que communautaire. Ces rencontres nous permettent de recruter et former de nouvelles personnes pouvant intervenir dans leur propre milieu. Cette année, c'est plus de 61 personnes qui ont participé à ses journées et demi-journées. Nos tarifs sont sûrement les plus alléchants en la matière, toutes lois sociales

confondues ! Il n'y a pas de frais exigés pour les membres du MAC et les bénévoles. Les personnes participant à la formation deviennent par la suite des agents multiplicateurs lorsqu'ils rencontrent à leur tour des citoyen.ne.s. Et c'est exactement le résultat recherché.

## 5. Guide des conseils pratiques aux chômeurs et chômeuses



Comme à chaque année, nous avons imprimé et distribué un nombre impressionnant de notre guide, outil de vulgarisation incontournable et carte de visite du MAC depuis plusieurs décennies. Comme à son habitude, le guide offre de l'information sur les critères d'admissibilité, les demandes de prestation, le calcul des indemnités, les inadmissibilités, les prestations spéciales, les pénalités, etc. Il est désormais disponible en version électronique sur notre site web.

## 6. Nos droits, nos luttes

Toujours en collaboration avec nos camarades du *Comité Chômage de l'Est de Montréal*, nous avons produit cette année une nouvelle mouture de notre journal conjoint *Nos droits, nos luttes*, entièrement consacrée à la thématique *Femmes et chômage*. Ce journal demeure l'un de nos principaux outils d'éducation populaire et nous permet de diffuser largement nos positions, revendications et analyses. *Nos droits, nos luttes* renseigne, informe et sensibilise les membres du MAC ainsi que les travailleuses et les travailleurs qui utilisent les services de l'organisme en rendant accessibles les enjeux qui les

Nos droits, nos luttes

Femmes et chômage

No.3 automne 2017

**Journal conjoint**  
 du Comité Chômage de l'Est de Montréal  
 Le Mouvement Antidiscriminatoire des Chômeurs et Chômeuses de Montréal  
**MAC**  
 de Montréal

**Femmes et chômage**  
 Une loi discriminatoire envers les femmes, l'assurance-chômage fait partie de l'arsenal législatif qui encadre, reproduit et amplifie les rapports d'inégalités et d'oppressions inhérents au système d'exploitation capitaliste qui régit nos vies. Nous voulons amorcer une réflexion sur les réalités diverses vécues par les chômeuses, et donner un visage à celles qu'on exclut du bénéfice des prestations.

**Des chiffres et des femmes : pour les chômeuses, quelle protection ?**  
 Les statistiques parlent et c'est au féminin pluriel qu'elles nous révèlent qu'en proportion, Et comme ailleurs, les femmes ont moins accès à la protection de l'assurance-chômage, y reçoivent moins d'argent et pour moins longtemps que beaucoup d'hommes. MOINS, MOINS, MOINS, c'est donc toujours PLUS d'inégalités...

**Le travail invisible : parlons-en**  
 Les femmes sont socialisées à remplir des fonctions qui ne sont ni rémunérées ni valorisées et qui les maintiennent en situation de dépendance et de vulnérabilité, tout en bas de l'échelle sociale. La pauvreté des femmes n'est pas la résultante d'un libre choix, elle découle d'un système d'oppression qui impose une division sexuelle du travail et tire profit de l'exploitation du travail dit féminin, qu'il soit gratuit ou rémunéré.

**Pénalisées, inadmissibles, exclues... la discrimination a assez duré !!!**

concernent. Il permet aussi de faire le lien avec les organisations partenaires du MAC, tant dans les milieux syndicaux que communautaires.

L'édition automne 2017 a été envoyée par la poste à tous les membres du

MAC dont nous n'avions pas l'adresse courriel. Une copie au format PDF est également accessible en ligne via notre site web.

## 7. Hommage aux bâtisseurs du Marché Jean-Talon



Cette année le MAC de Montréal a débuté la mise en œuvre d'un point de son plan d'action qui était de rendre hommage et mieux faire connaître l'histoire des chômeurs qui ont construit le *Marché Jean-Talon*, joyau de notre arrondissement se trouvant à quelque pas de nos bureaux. En débutant cette initiative, nous nous sommes aperçu que très peu de gens connaissaient l'histoire, et encore moins l'histoire populaire!, du plus grand marché à aire ouverte en Amérique du Nord.

Afin de commémorer l'apport des chômeurs affectés de 1931 à 1932 au camp de travail du *Marché du Nord* (nom donné au *Marché Jean-Talon* de 1933 à 1982) et de la Caserne 31, le MAC souhaite doter le *Marché Jean-Talon* d'une plaque commémorative. Le projet comprendrait également la

production d'une brochure d'éducation populaire, ainsi que d'un atelier historique.

Cette année, nous avons inscrit le projet à la plate-forme de financement *Aller-retour* du député de Gouin, sans malheureusement obtenir de financement. Malgré ce revers, le projet de plaque et de brochure est toujours dans les plans.

Pour ce qui est des ateliers historiques, le MAC de Montréal, en collaboration avec la *Société d'histoire de Rosemont- La Petite-Patrie*, a organisé le 2 juin 2018 la conférence *Hommage aux bâtisseurs du Marché Jean-Talon* à la mezzanine du *Marché*. Nous voulons particulièrement remercier Emmanuelle Brault du conseil d'administration pour son implication dans ce projet qui continuera de vivre en 2018-2019 !



## 8. Activités thématiques



Cette année, plusieurs activités d'éducation populaires ont été tenues, en suivant l'actualité et les suggestions des membres et de nos partenaires. Le 6 avril 2017, nous avons reçu Claude Vaillancourt, président d'ATTAC-Québec qui nous a entretenus des liens entre la mondialisation, l'évasion fiscale, le monde du travail et l'impact sur le chômage.

Dans le cadre de la *Semaine nationale des chômeurs et chômeuses*, nous avons organisé le lancement de notre journal *Nos droits, nos luttes : femmes et chômage*. Lors de la soirée du 26 octobre 2017, qui a rassemblé une quarantaine de militant.e.s, à la librairie féministe *l'Euguélonne*, nous avons discuté des réalités diverses vécues par les chômeuses.

Nous voulions donner un visage à celles qu'on exclut du bénéfice des prestations, faire prendre conscience de la désuétude du régime d'assurance-chômage et de ses possibles améliorations.

Sur le même sujet, nous avons présenté un atelier femmes et chômage au *Comité logement de Rosemont* (30 novembre), animé un atelier sur l'accès à l'assurance-chômage dans une perspective féministe devant *l'Intersyndicale des femmes* (6 février 2018) et organisé une rencontre avec nos allié.e.s et partenaires pour expliquer la question complexe de la discrimination vécues par des chômeuses ayant reçu des prestations de RQAP (14 mars 2018).



Autres activités :

- 1<sup>er</sup> février 2018 : Formation sur l'aide de dernier recours animé par *l'Organisation Populaire des Droits Sociaux* (OPDS)
- 12 mars 2018 : Présentation d'un atelier au séminaire *État social: Non-recours et accessibilité*, organisé par le *Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations* (CREMIS)

# ANALYSE, ACTION POLITIQUE ET MOBILISATION SOCIALE



L'autonomie et l'indépendance sont les piliers sur lesquels repose l'action du MAC. Il va de soi que notre action politique est non partisane et s'appuie sur notre propre analyse de la situation.

Notre analyse des problématiques sur lesquelles nous intervenons a notamment pour but d'amener la population visée à s'impliquer dans une démarche de transformation

sociale. Ainsi, dans le cadre de nos activités, nous devons garder à l'esprit que le but premier n'est pas la défense d'un individu pris isolément, mais bien une défense collective. Celle-ci devant mener à une action collective de ces individus et parfois même, de communautés plus larges.

Nous incitons donc nos membres et, plus largement, la population à s'approprier les enjeux en matière de chômage pour qu'ils puissent s'engager dans des luttes et des actions collectives ayant entre autres comme but d'interpeller les dirigeant.e.s politiques et gouvernementaux sur la réalité des chômeur.se.s. Ce travail se fait également en étroite collaboration avec nos différents partenaires.

## ANALYSE

### 1. Web

Le site Internet offre une vitrine de ce que le MAC produit autant au niveau juridique que communautaire. On y retrouve nos actualités, nos prises de positions, nos communiqués, des informations pratiques concernant la loi, l'administration de *Service Canada*, des liens et bien entendu nos horaires et coordonnées. Nous l'avons amélioré cette année, en l'alimentant à

un rythme plus soutenu et en le rendant plus clair et accessible. Nous utilisons également quotidiennement Facebook et Twitter.



## 2. Revue de presse

À des fins d'archives, de documentation et d'éducation populaire, nous restons à l'affût des nouvelles locales, québécoises, canadiennes et mondiales concernant l'assurance-chômage et le monde du travail. Nous en partageons ensuite plusieurs sur notre site web et les réseaux sociaux.



## ACTION POLITIQUE ET MOBILISATION SOCIALE

En 2017-2018, les libéraux semblent toujours en mode écoute, mais l'accessibilité à un régime d'assurance-chômage juste et universel ne semble pas être une priorité.

Malgré un budget dit féministe, la question de la faible couverture des

chômeuses reste absente. La problématique du *trou noir* pour les travailleur.se.s saisonnier.ère.s, la réforme du *Tribunal de la sécurité sociale* et les exclusions totales restent des enjeux d'actualité. Bref, ce n'est pas le travail qui manque.

## 1. Interventions médiatiques

- *Le MASSE toujours préoccupé par le sort de milliers de sans-emploi qu'on oublie trop souvent*, communiqué de presse du MASSE, 26 octobre 2018
- *Accès à l'assurance-emploi pour les femmes victimes de harcèlement*, Lia Lévesque, La Presse Canadienne, 24 novembre 2017
- *Deux provinces offrent des congés payés pour les femmes victimes de violence*, Cendrix Bouchard, RDI, 24 novembre 2017
- *Rapport de KPMG sur le Tribunal de la sécurité sociale : Tabletté avant d'être tabletté ? Voilà la question*, communiqué de presse du MASSE, 20 décembre 2018
- *Le Tribunal de la sécurité sociale doit être aboli*, communiqué de presse du MASSE, 5 janvier 2018
- *Chômage et plaisir, vraiment ?*, MAC de Montréal, Métro, 21 février 2018
- *3<sup>e</sup> budget du gouvernement Trudeau sous le signe de l'égalité des chances... sauf pour les personnes qui perdent leur emploi*, communiqué de presse du MASSE, 28 février 2018
- *Taux de chômage*, MAC de Montréal, Le Devoir, 23 février 2018
- *Journée internationale des femmes*, Chu Anh Pham, RDI Économie, 8 mars 2018



## 2. Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE)



Avec ses 13 groupes membres, le MASSE est le plus important regroupement de chômeur.se.s de la province. Le MAC de Montréal en fait partie depuis sa création.

Le MASSE est un lieu privilégié afin de poursuivre nos objectifs de défense collective des droits, par le biais de l'action politique non-partisane et de la mobilisation sociale. De plus, il permet au MAC d'être en contact avec des instances politiques et administratives, divers mouvements sociaux (étudiant, syndical, féministe, populaire et communautaire) et d'autres groupes de défense dans divers coins de la province et de faire front commun sur les enjeux liés à l'assurance-chômage. Il est toujours impressionnant de côtoyer nos camarades des groupes des diverses régions du Québec, des gens dévoués qui, malgré les problèmes de sous-financement chronique qui ne leur permettent même pas toujours d'assurer une permanence à l'année longue, ne manquent pas de courage pour continuer à défendre les chômeur.se.s.

Compte tenu de son expertise et des ressources dont il dispose, le MAC a un rôle important à jouer pour soutenir et renforcer notre regroupement national. Un membre de l'équipe de travail siège donc au comité de coordination du MASSE, ce qui lui permet d'épauler l'unique employée du regroupement.

Nous sommes également impliqués dans le comité mobilisation ainsi que dans le comité femme du MASSE. Nous soutenons le MASSE dans toutes ses activités que ce soit l'analyse du rapport KPMG, l'assistance dans les demandes de subvention ou d'accompagner la permanence du MASSE lors de rencontres formelles.

Le MAC de Montréal participe activement avec le MASSE à mettre sur pied une campagne d'éducation populaire et de mobilisation sur l'accessibilité au chômage dans une perspective féministe. Soulignons que le 30 mars 2018, le MASSE a obtenu une importante subvention de la Fondation Béati afin de produire des outils de mobilisation et de formation, organiser une tournée de mobilisation et des actions en soutien à cette campagne. Le MASSE et le MAC de Montréal ont animé leurs deux premiers ateliers sur l'accessibilité au chômage dans une perspective



féministe. (voir section *Éducation populaire autonome*).

Le 6 juin 2017, la coordinatrice du MASSE, Marie-Hélène Arruda, après 7 années d'excellent travail, a quitté ses fonctions. Nous saluons la ténacité et l'intelligence de celle qui a représenté les groupes du MASSE dans la grande bataille contre le saccage de l'assurance-chômage par le gouvernement Harper.

Remplacer cette collègue d'expérience a été un défi de taille. Heureusement, nous avons recruté une travailleuse qui a su assurer une transition de façon exceptionnelle et qui a appris les rudiments de la Loi et les enjeux relatifs au chômage fort rapidement. Véronique Martineau assure désormais la coordination du MASSE et relève avec brio les nombreux défis qui se présentent à elle. Bravo !

### 3. Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP)



La TROVEP de Montréal est un regroupement régional intersectoriel de groupes populaires et communautaires autonomes qui trouvent essentiel de soutenir des luttes pour la défense des droits sociaux dans une perspective de solidarité et d'éducation populaire autonome.

Tout comme le MASSE, mais sur des enjeux plus larges et à l'échelle montréalaise, la TROVEP est pour le MAC un lieu privilégié afin de poursuivre ses objectifs de défense

collective des droits par l'entremise de l'action politique non-partisane et de la mobilisation sociale. Elle permet au MAC d'être en contact avec d'autres groupes communautaires de Montréal et d'avoir une représentation auprès des instances politiques montréalaises, de même que des directions régionales des divers mouvements sociaux (étudiant, féministe, syndical, populaire et communautaire, etc.).

La TROVEP joue aussi un rôle important pour relayer, entre autre, les activités de la *Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics* (Main-Rouge) et du *Front régional d'action communautaire autonome* (FRACA Montréal). Pour une deuxième année, le MAC s'est impliqué activement au sein du comité de défense collective des droits de Montréal instigué par la TROVEP.

### 4. Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie (RTCPP)

25

Bien qu'étant un organisme régional, le MAC de Montréal est bien implanté

et impliqué dans la communauté où il a ses bureaux depuis 1984. Ainsi, le

MAC participe aux activités du *Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie* (RTCPP) depuis ses débuts. Le RTCPP est composé de 9 tables et lieux de concertation aux missions variées (lutte à la pauvreté, sécurité alimentaire, environnement, etc.) et de 15 organismes membres. Les tables de concertation sont elles-mêmes composées de plus de 75 organisations qui forment l'essentiel de la vie communautaire du quartier de La Petite-Patrie.

Cette année, un travail essentiel a été fait par l'ensemble des membres du

RTCPP pour pouvoir dresser un portrait de notre quartier et établir de nouvelles priorités pour la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.

Les membres du RTCPP ont également appuyé la demande du milieu communautaire initiée par la *Table logement aménagement de La Petite-Patrie* pour que les terrains publics municipaux et de la STM du site Bellechasse soient réservés à la construction de 800 logements sociaux et à des équipements collectifs et communautaires. Une lutte à poursuivre en 2019 !

## 5. Coalition contre la pauvreté de la Petite-Patrie



Le MAC continue de s'impliquer activement dans la coalition contre la pauvreté de son quartier. Cette année, la coalition a organisé le 19 octobre 2017 un débat électoral dans le cadre des élections municipales. L'ensemble des candidat.e.s aux postes de maire de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie et de conseiller.ère pour les districts Étienne-Desmarteau et Saint-Édouard étaient présents et ont répondu aux questions de la centaine de citoyen.ne.s présent.e.s et des groupes communautaires du quartier.

de l'action communautaire autonome, la Coalition a répondu à l'appel à la mobilisation de l'antenne régionale de la campagne, le *Front régional pour l'action communautaire autonome* (FRACA-Montréal). Le 1<sup>er</sup> novembre 2017, Jean-Yves Joannette, qui siège au FRACA, est venu présenter la campagne et les stratégies proposées aux organismes du quartier intéressés à en savoir plus pour mieux se positionner. L'ensemble du conseil d'administration du MAC était là, afin de prendre une résolution éclairée. Le 7 février 2018, les groupes



Dans le cadre de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* sur le financement et la reconnaissance

communautaires du quartier ont tenu des kiosques et offert du chocolat chaud aux abords du métro Beaubien afin de se faire connaître et sensibiliser les passant.e.s sur les problématiques vécues par ces organismes indispensables. Le 13 mars 2018, le MAC a participé à une action théâtrale devant le CLSC Petite-Patrie illustrant le démantèlement des services publics orchestré par le gouvernement Couillard.

Finalement, dans l'optique de répondre aux besoins des potentiels ou actuels prestataires d'aide sociale du quartier, la Coalition a continué cette année à coordonner la venue de cliniques et séances d'information sur

le sujet. Étant donné l'absence de ressource spécialisée en aide sociale dans La Petite-Patrie, cette collaboration avec l'OPDS continue de répondre à un grand besoin.



## 6. Mouvement pour un transport public abordable (MTPA)

Nombreux sont les chômeur.se.s dont la recherche d'emploi et les déplacements du quotidien sont freinés par leur situation financière précaire et les coûts de moins en moins abordables du transport en



commun. Le MAC s'est donc joint au MTPA en 2014 afin de régler ce problème en luttant pour l'instauration d'un tarif social du transport en commun, soit des tarifs réduits pour les personnes à faible revenu. En février 2018, le MAC s'est joint au comité de suivi du MTPA. Ce fut une année bien remplie, alors que le MAC a participé à 4 rencontres du comité de suivi, à l'assemblée générale de décembre 2017 et à la campagne Facebook *Un tarif social, c'est juste normal*, qui a fourni le matériel nécessaire à la production d'un calendrier de sensibilisation.

## 7. Front de défense des non-syndiqués (FDNS)

Nous avons cette année poursuivi notre implication au sein du FDNS, continuant ainsi d'apporter notre humble contribution à la lutte pour un salaire minimum à 15\$. En effet, la

*campagne 5-10-15* s'est poursuivie cette année avec entre autre distribution de tracts et lettres aux député.e.s. Sans oublier la question des travailleur.se.s migrant.e.s et le harcèlement psychologique.

## 8. Campagne Maternité, chômage et discrimination



Au MAC de Montréal, nous croyons que toutes les travailleuses ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute absence liée à la grossesse, à la maternité et aux congés parentaux, conformément à la Charte canadienne des droits et libertés. Bien que l'interruption d'emploi aux fins de maternité et d'obligations parentales soit un droit reconnu et protégé, les travailleuses absentes du marché du travail en raison de leur maternité et qui se retrouvent en situation de chômage involontaire, n'ont pas pleinement droit aux prestations régulières d'assurance-chômage.

C'est pourquoi nous avons débuté en décembre 2017 un processus de contestation judiciaire dans le but que les femmes ayant bénéficié du *Régime québécois d'assurance parentale* (RQAP) et qui ont perdu leur emploi par la suite ou durant cette période, ne soient plus exclues des prestations régulières d'assurance-chômage.

Malheureusement, d'un point de vue juridique le droit à l'égalité est très

modulable lorsqu'il s'agit de dire que le non-versement de prestations sociales est discriminatoire... Voilà pourquoi en plus du débat juridique, nous voulons également susciter un débat politique en interpellant la population et les médias sur cet enjeu.

Pour ce faire, le MAC a commencé à mobiliser différents allié.e.s du monde communautaire, syndical et universitaire afin d'obtenir de la visibilité et du soutien dans ce dossier.

Le 14 mars 2018, le MAC a organisé une première réunion d'information et de mobilisation pour préparer le terrain. Une trentaine d'intervenant.e.s ont participé. Nous avons présenté où en était rendu le recours juridique et ce que nous envisageons de faire par la suite. Ce fût également l'occasion de recevoir les idées des participant.e.s afin de pouvoir travailler solidairement à faire modifier la *Loi sur l'assurance-emploi*. Un dossier passionnant et très mobilisant qui sera très présent l'an prochain !



## 9. Appuis

Voici une liste des appuis que le MAC de Montréal a donnés à divers organismes et campagnes au cours de l'année 2017-2018 :

- 24 avril 2017 : Appui à la *Journée nationale des locataires* organisée par le *Regroupement des comités logement et association de locataires du Québec* (RCLALQ).
- 27 septembre 2017 : Appui à la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* pour la reconnaissance des groupes communautaires. Un don de 100\$ est voté par le conseil d'administration.
- 4 octobre 2017 : Appui à la manifestation du 12 novembre 2017 contre le racisme et l'extrême-droite.
- 5 octobre 2017 : Lettre envoyée à *Centraide du Grand Montréal* en appui à la candidature de l'organisme *Au bas de l'échelle* au prix *Solidaires Empowerment*.
- 11 octobre 2017 : Appui à l'action *Une Bellechasse gardée pour le bien commun!* Initiée par la *Table logement aménagement de La Petite-Patrie*
- 15 octobre 2017 : Appui à la marche de 15 km pour le salaire minimum à 15\$ de l'heure
- 24 novembre 2017 : Appui à la journée *Violence faites aux femmes et milieu de travail: quelles interventions pour les hommes alliés?*, organisée par la *Fédération des maisons d'hébergement pour femmes*
- 5 décembre 2017 : Lettre envoyé au Ministre des Finances du Québec en appui à la revendication de l'*Union des travailleuses et travailleurs accidenté.e.s de Montréal* (UTTAM) pour mettre fin à l'injustice vécue par les victimes de lésions professionnelles face à la RRQ.
- 6 décembre 2017 : Appui à la campagne *Mettons fin à l'exploitation des stagiaires*.
- 20 février 2018 : Lettre envoyée à Madame Johanne Audet du *Regroupement des aidants naturels du Québec* en appui à la stratégie nationale de soutien aux proches aidant.e.s.
- 27 février 2018 : Lettre envoyée à Dominique Vien, Ministre responsable du Travail, en réaction à la proposition de modification au *Règlement sur les normes du travail*.
- 7 mars 2018 : Signature de la part du MAC de Montréal du *Manifeste pour l'interdiction des balles de plastiques et des armes explosives lors de manifestation*, initié par le collectif *Manifester sans peur*.



## 10. Événements publics

Voici la liste des manifestations, actions et activités auxquelles le MAC de Montréal a officiellement participé au cours de l'année 2017-2018 :

- 4 avril 2017 : Manifestation contre les agences de placement et la précarité, organisée par l'*Association des travailleur.se.s temporaires d'agences de placement*
- 25 avril 2017 : Journée *Discrimination des femmes immigrées et racisées sur le marché du travail et violences spécifiques à l'endroit de ces femmes*, organisée par le *Réseau d'action pour*

*l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec*

- 26 avril 2017 : Soirée *Historique du 1er mai et son sens*, organisée par le *Comité intersyndical Montréal Métropolitain (CIMM)*
- 1<sup>er</sup> mai 2017 : *C'est le 1<sup>er</sup> mai ! - Bouffe et manifestation*, organisé par le *Syndicat international des travailleurs et travailleuses (SITT-IWW)* de Montréal
- 1<sup>er</sup> mai 2017 : *La grande marche du 1er mai*, organisée par le *Comité intersyndical Montréal Métropolitain (CIMM)*
- 10 mai 2017 : *Manifestation pour la dignité des personnes assistées sociales*, organisée par le *Front commun des personnes assistées sociales du Québec*
- 15 juin 2017 : *Prise de parole au 30<sup>e</sup> du Comité Chômage de l'Est de Montréal (CEM)*
- 21 août 2017 : *Rassemblement sur le salaire minimum à 15\$, organisé par 15\$ maintenant*
- 27 septembre 2017 : *Manifestation & chaîne humaine à Québec*, organisée par la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*
- 15 octobre 2017 : *Marche de 15 km pour un salaire minimum de 15\$, organisée par le Comité intersyndical Montréal Métropolitain (CIMM)*
- 26 octobre 2017 : *Organisation de la soirée de lancement de notre journal Nos droits, nos luttes -Femmes et chômage*



- 22 novembre 2017 : *Lancement du guide L'accès des personnes immigrantes et réfugiées à des mesures sociales au Québec*, organisé par les *Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne*
- 25 novembre 2017 : *Colloque Féminismes et droit*, organisé par l'*Association des juristes progressistes (AJP)*
- 8 décembre 2017 : *Rencontre de formation et de mobilisation Le droit collectif de s'associer : un droit à défendre et des luttes solidaires à mener*, organisée par la *Ligue des droits et libertés*
- 7 février 2018 : *Journée d'actions régionales* organisée par le *Front régional d'action communautaire autonome (FRACA Montréal)*
- 2 mars 2018 : *Soirée-conférence Maternité, la face cachée du sexisme*, avec *Marilyse Hamelin*, organisée par *Halte la Ressource*
- 13 mars : *Journée d'actions régionales du Front régional d'action communautaire autonome* devant le *CSLC Petite-Patrie*

# REPRÉSENTATION

Les activités de représentation du MAC de Montréal s'articulent autour de trois axes. Le premier est la représentation auprès des élu.e.s au Parlement fédéral afin de leur faire connaître nos revendications.

Nous faisons aussi des représentations auprès de l'appareil gouvernemental lui-même. Nous avons comme objectif

de sensibiliser l'administration publique responsable de l'assurance-chômage aux réalités que vivent les sans-emplois.

Le dernier axe désigne la défense individuelle de prestataires auprès des instances de contestation de décisions, soit la révision administrative et le *Tribunal de la sécurité sociale* (TSS).

## 1. Représentation auprès des élu.e.s

Le 23 novembre 2017, le MAC et le MASSE ont rencontré Simon Marcil, député de Mirabel. Lors de ces rencontres, nous avons exposé les revendications du MASSE pour améliorer l'accessibilité au chômage, parler des problèmes d'accès spécifiques aux femmes, de l'abolition du *Tribunal de la sécurité sociale*, du trou noir vécu en travail saisonnier et du financement fédéral des groupes de défense des droits des chômeur.se.s.

Le 18 janvier 2018, une rencontre a eu lieu avec Brigitte Sansoucy, députée de St-Hyacinthe-Bagot et critique de l'opposition en matière d'assurance-chômage, lors de laquelle les mêmes enjeux ont été abordés, en plus de la question de la maternité et du chômage. La députée nous a offert son aide afin de faire effectuer des recherches par les chercheuses de la

*Bibliothèque du Parlement.* Grâce cette ressource, nous avons mis la main sur des documents d'époque et d'anciennes versions de la Loi nous permettant d'établir la discrimination historique subie par les chômeuses.



Lors de notre rencontre du 14 mars sur le dossier maternité, chômage et discrimination, nous avons discuté avec Alexandre Boulerice, député de Rosemont-Petite-Patrie, qui nous a confirmé la préoccupation du NPD concernant l'absence de protection par le régime d'assurance-chômage.

## 2. Représentation auprès de l'administration

### Enquêtes ministérielles (E.M.)

Une enquête ministérielle consiste surtout à obtenir de l'information de la part de la *Commission*. Il peut s'agir d'un dossier concernant un.e prestataire ou de clarifier un point de droit ou une question concernant la machine bureaucratique et administrative de la *Commission*. On peut aussi ouvrir un dossier E.M. pour faire un suivi concernant un prestataire sans nécessairement communiquer avec la *Commission*.

Ce sont les agentes de l'*Unité des demandes régionales* (UDR) qui répondent à nos requêtes. Nous entretenons toujours de bons rapports avec ces agent.e.s qui, plusieurs fois par semaine, se révèlent être très utiles pour éclaircir un point de droit ou une technicalité administrative. Cette année, nous avons ouvert 103 dossiers.

### Service Canada



Le *Cabinet du sous-ministre adjoint* (CSMA) est la plus haute autorité étatique en matière d'assurance-chômage pour la province de Québec. Nous avons rencontré le 8 septembre 2017 les nouveaux responsables aux communications ainsi que d'autres fonctionnaires et consultant.e.s pour mieux se connaître et régler quelques malentendus, notamment sur processus de révision administrative.

### Commissaire des travailleurs et travailleuses

Le 8 septembre 2017, Pierre Laliberté, commissaire des travailleurs et travailleuses au sein de la *Commission d'assurance-emploi*, est venu nous rencontrer à nos bureaux. Nous étions accompagnés du *Comité chômage de l'Est de Montréal* et du MASSE.

centrales syndicales québécoises étaient présentes. Les trois principaux sujets à l'ordre du jour étaient l'examen des normes de service de la *Commission de l'assurance-emploi*, les



Le 4 octobre 2017, nous avons participé à la journée de réflexion organisée par le commissaire aux bureaux de la FTQ. La majorité des

dispositions relatives au travail pendant une période de prestations d'assurance-chômage et le projet de réforme du relevé d'emploi.

Le 15 février, nous avons participé au *Forum sur l'assurance-emploi* organisé par le commissaire, qui abordait plusieurs sujets : modernisation de l'assurance-chômage avec le relevé de paie électronique, mécanisme de fixation des taux de cotisation, *Programme de*

*Travailleurs Temporaires Étrangers* (PTTE) et perspectives à court et moyen terme pour une réforme de l'assurance-chômage.

M. Jean-Yves Duclos, *Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social*, donc en charge de l'assurance-chômage, a fait une allocution et répondu à quelques questions. Nous lui avons remis une copie de notre journal.

### Examen du Tribunal de la sécurité sociale du Canada (TSS)

En mars 2017, à la suite d'un rapport du *Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées* (HUMA), le gouvernement du Canada a annoncé que le *Tribunal de la sécurité sociale* (TSS) ferait l'objet d'un examen dans le but de vérifier qu'il remplit son rôle de la manière la plus efficace.

Les services de la firme KPMG ont été retenus pour entreprendre l'examen du tribunal. Dans le cadre de cet examen, nous avons participé à une rencontre le 27 juin 2017 afin d'exposer nos points de vue sur les processus d'appel administrés par le TSS. Nous avons rédigé un mémoire présentant nos analyses et des propositions afin d'en améliorer le fonctionnement.

En janvier 2018, avec plus de 4 mois de retard, l'examen du *Tribunal de la sécurité sociale du Canada* effectué par la firme KPMG est publié. Ce rapport confirme les graves atteintes en matière d'accès à la justice et d'équité procédurale que nous avons maintes fois dénoncées. Plusieurs des

recommandations issues de l'examen sont présentement étudiées par le gouvernement.

En collaboration avec le MASSE, nous avons fait l'analyse de ce rapport qui a été diffusé auprès des groupes de défense des droits des chômeur.se.s, de syndicats, du commissaire des travailleurs et travailleuses, des porte-parole sur le chômage du *Bloc Québécois* et du *Nouveau Parti démocratique* et du ministre Jean-Yves Duclos. Beaucoup de travail reste cependant à faire en termes d'accès à la justice.



Examen du Tribunal de la sécurité sociale du Canada pour Emploi et Développement social Canada

### Rapport final

Nous revendiquons toujours l'abolition du TSS ! Le fonctionnement alambiqué du TSS et les délais exorbitants auxquels font face les prestataires constituent des obstacles importants

empêchant ceux-ci de faire valoir efficacement leurs droits.

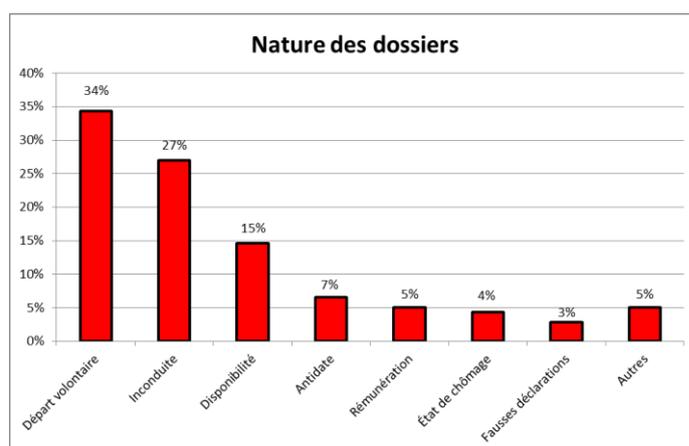
### 3. Représentations en révision administratives et au TSS

Nous avons cette année ouvert 131 dossiers au total, sensiblement la même chose que l’an dernier.

Notre taux de réussite en matière de révision est encore très élevé, 75,5 %. Pour ce qui est du taux de réussite à la *Division générale* du TSS, celui-ci est de 60 %. Notons que la *Division d’appel* a accueilli favorablement 4 de nos dossiers sur 5.

Par ailleurs, pour ce qui est des délais, le problème reste entier. Selon nos statistiques on parle d’environ 8,5 mois à la *Division générale* entre le dépôt de l’appel et l’émission de la décision et du côté de la *Division*

*d’appel*, on peut compter environ 4,5 mois. En moyenne, la *Division générale* rend ses décisions en 57 jours comparativement à 16 jours pour la *Division d’appel*.



	2016-2017	2017-2018
Dossiers en révision administrative	93	98
Révisions gagnées	71	74
Révisions perdues	22	24
Dossiers plaidés à la division générale	18	15
Dossiers gagnés à la division générale	15	9
Dossiers perdus à la division générale	3	6
Dossiers plaidés à la division d’appel	1	5
Dossiers gagnés à la division d’appel	1	4
Dossiers perdus à la division d’appel	0	1
Retraits et désistements	19	7
Dossiers en attente	19	13
<b>Total dossiers ouverts</b>	<b>130</b>	<b>138</b>

## SITUATION FINANCIÈRE



Ce qui est essentiel de mentionner concernant la situation financière du MAC de Montréal c'est qu'à terme c'est près de 25 000\$ de plus que nous devons trouver chaque année si nous ne voulons pas retomber dans une situation précaire tout en continuant de défendre les chômeur.se.s avec autant de force et de succès que par les années passées. Le MAC de Montréal continuera donc à suivre avec attention l'évolution du dossier financement en 2018-2019. Le comité de financement continuera de travailler sur cette question et ce, en parallèle du dossier de la reconnaissance par le gouvernement du Québec de l'action communautaire autonome (dans la foulée des discussions sur le renouvellement du *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire*).

Cette année le MAC a engrangé un surplus de 8000\$, mais nous savons déjà que ce ne sera pas le cas l'an prochain. Ce surplus de 8000\$ nous permet uniquement d'avoir un petit coussin. Ce surplus a été possible grâce, non seulement aux sacrifices consentis par l'équipe de travail, mais aussi grâce à la générosité des membres, des organisations syndicales et des communautés religieuses qui ont exprimé de façon concrète leur solidarité avec les missions de notre organisme.

Il faut également souligner qu'encore cette année, nos deux plus grandes sources de revenus proviennent de *Centraide* et du *Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales* (SACAIS). Nous tenons donc à remercier grandement ces deux organisations pour leur support maintes fois répété! Ces deux grands bailleurs de fonds représentent près de 80% de notre financement!

Ainsi, il est essentiel de continuer à suivre de près les possibles changements en ce qui concerne la reconnaissance de l'action communautaire autonome ainsi que son financement.

### Centre social et communautaire de La Petite-Patrie (CSCPP)

Après plusieurs années de démarches, les organismes membres du *Centre social et communautaire de La Petite-Patrie* voient enfin leurs efforts se concrétiser! L'an passé nous avons

réussi à boucler le montage financier en vue d'acheter le 6839, rue Drolet!

Le 22 novembre 2017 a été une date symbolique dans la saga du CSCPP,

c'est à ce moment que le conseil des commissaires de la *Commission scolaire de Montréal* (CSDM) a adopté à l'unanimité l'aliénation du bâtiment, ouvrant ainsi officiellement la voie à la vente de l'édifice. Nous n'attendons plus que la signature du Ministre de l'Éducation, qui lui doit attendre l'approbation de la *Société immobilière du Québec* (SIQ). Ainsi, 2018-2019 devrait être l'année de l'achat effectif de la bâtisse!

Une fois que le CSCPP aura fait l'achat de la bâtisse, ce sera les travaux de mise aux normes et d'améliorations locatives qui devront être entrepris. Ce n'est pas une mince tâche qui attend les organismes membres du CSCPP ! Malgré tous les défis que cela peut poser, l'option de devenir propriétaire collectivement de l'édifice ouvre des perspectives intéressantes en termes de complémentarité de services et d'enracinement dans la communauté de la Petite-Patrie.



# PROPOSITION DU PLAN D'ACTION 2018-2019

## 1. Organisation interne

- Maintenir l'accueil de stagiaires en droit et en technique de travail social
- Poursuivre le recrutement de nouveaux membres et le développement de la vie associative et démocratique du MAC
- Poursuivre la formation continue de l'équipe du MAC dans d'autres domaines de la défense des droits (CSST, logement, normes du travail, aide sociale, etc.)
- Préparer les documents pertinents aux processus d'évaluation de *Centraide* et du SACAIS
- S'assurer de maintenir quatre postes d'employé.e.s permanent.e.s
- Faire les démarches avec des animateur.trice.s juridiques pour l'été
- Poursuivre le travail du *Comité d'organisation du 50<sup>e</sup> anniversaire* du MAC de Montréal

## 2. Éducation populaire autonome

- Continuer d'offrir les rencontres d'information auprès de nos populations cibles : nouveaux arrivants, sans-emplois, travailleur.se.s, organisations populaires et syndicales et institutions d'enseignement
- Offrir le service téléphonique selon l'horaire en vigueur : mardi, jeudi de 13 h à 15 h et mercredi soir de 17 h à 20 h. Offrir des heures supplémentaires de service quand les effectifs le permettent
- Continuer à travailler sur la création de nouveaux outils d'éducation populaire, entre autres en collaboration avec notre regroupement national, le MASSE
- Continuer d'offrir des ateliers de formation jumelés aux *enquêtes ministérielles* aux citoyen.ne.s pour qu'ils et elles puissent se prendre en charge dans leurs démarches face à la *Commission*
- Maintenir un accompagnement pour les prestataires qui désirent se représenter seul.e.s dans le cadre du processus d'appel, dans les cas où nous estimons faibles les chances de succès au plan légal
- Continuer à offrir une séance d'information en anglais dans les groupes, organismes et syndicats qui le demandent
- Continuer la diffusion de la revue de presse, notamment par courriel, Facebook et Twitter, afin qu'elle serve d'outil d'éducation populaire
- Continuer à produire et diffuser le journal *Nos droits, nos luttes* en collaboration avec le *Comité chômage de l'est de Montréal*

- Assurer la diffusion du guide des *Conseils pratiques aux chômeurs et chômeuses*
- Explorer les possibilités de trouver des sources de financement pour traduire en partie ou en totalité le guide des *Conseils pratiques* en langue anglaise.
- Explorer les possibilités de travailler en étroite collaboration avec *Éducaloi* dans le but de vulgariser et rendre encore plus accessible la *Loi sur l'assurance-emploi*

### 3. Analyse, action politique et mobilisation sociale

- Rédiger des textes d'analyse dans les sections *Idées* des quotidiens
- Diffuser notre nouveau matériel de promotion en français, anglais et espagnol
- Poursuivre l'utilisation des réseaux sociaux de façon intensive pour promouvoir nos services et annoncer nos activités
- Continuer à produire des analyses et les diffuser
- Continuer à prioriser les liens avec les groupes de défense des droits des personnes travailleuses et immigrantes
- Maintenir notre collaboration avec les groupes de défense des personnes assistées sociales de la région de Montréal
- Participer activement à la réalisation du plan d'action 2018-2019 du MASSE, dans le contexte du renouvellement de la permanence de notre regroupement national
- Participer pleinement à la campagne *Femmes et chômage* avec le MASSE
- Donner un coup de main pour l'animation d'atelier et la création de matériel dans le cadre de la campagne *Femmes et chômage* du MASSE.
- Soutenir le MASSE dans la création et la formation de groupes de chômeur.se.s en région
- Poursuivre notre participation à la TROVEP de Montréal
- Continuer à soutenir la *Coalition contre la pauvreté de la Petite-Patrie*, entre autres dans sa mission d'éducation populaire, et y participer activement
- Organiser des soirées thématiques sur des enjeux touchant de près ou de loin à l'assurance-chômage
- Suivre de façon particulière le dossier *Femmes et assurance-chômage*, dans le but de faire avancer ces revendications spécifiques
- Maintenir les contacts avec les député.e.s fédéraux et les tenir informé.e.s des enjeux liés à l'assurance-chômage et de nos revendications.
- Poursuivre notre collaboration étroite avec le *Comité chômage de l'Est de Montréal* et le *Conseil central du Montréal métropolitain* (CSN).



- Analyser et prendre position sur les enjeux locaux de La Petite-Patrie ainsi que continuer notre implication locale, entre autre, au sein du *Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie* (RTCPP)
- Participer au *Mouvement pour un transport public abordable*, dans le but de revendiquer une tarification sociale du transport en commun à Montréal
- Continuer le travail entrepris pour rendre hommage aux bâtisseurs du Marché Jean-Talon

#### **4. Représentation juridique**

- Exiger le maintien d'un canal de communication avec *Service Canada* pour faciliter le règlement des litiges administratifs
- Continuer à soutenir les prestataires dans leurs démarches administratives auprès de *Service Canada*
- Poursuivre notre travail de représentation devant le *Tribunal de la sécurité sociale*
- Poursuivre notre travail de représentation spécifique des femmes ayant perdu leur emploi pendant ou suite à leurs prestations du RQAP

#### **5. Représentation auprès de l'administration et des élu.e.s**

- Poursuivre notre représentation auprès du *Commissaire des travailleurs et travailleuses*
- Poursuivre nos interventions auprès du *Cabinet du sous-ministre adjoint* (Ministère de l'Emploi et Développement de la Main-D'œuvre et du Travail)

#### **6. La situation financière de l'organisme**

- Offrir aux syndicats des rencontres d'information sur place (lors de fermetures ou mises à pied) et mettre en place un plan de publicisation de ce service
- Maintenir les sources de financement de l'organisme et développer un plan de recherche de financement
- Continuer le travail du comité pour explorer des sources alternatives de financement.
- Poursuivre les démarches d'acquisition du 6839, rue Drolet de concert avec les organismes membres du *Centre social et communautaire de La Petite-Patrie*
- Rester à l'affût de possibles changements en ce qui concerne la reconnaissance de l'action communautaire autonome ainsi que son financement par le *Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales* (SACAIS)
- S'assurer de continuer à respecter les 19 conditions de financement de *Centraide*
- Participer aux mobilisations pour la reconnaissance et le financement des organismes en défense collective des droits

Notre organisme est financé par *Centraide du Grand Montréal*, le *Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)*, la *Conférence religieuse canadienne (CRC)*, ainsi que par des dons solidaires des organisations syndicales et de nos membres.

Nous remercions grandement l'ensemble de nos bailleurs de fonds ainsi que nos membres !

Nous sommes conscients de la chance que nous avons de pouvoir compter sur eux.



Secrétariat à l'action  
communautaire  
autonome  
et aux initiatives  
sociales

Québec 



**Mouvement Action-Chômage de Montréal**

6839 A rue Drolet, bureau 306  
Montréal (Qc) H2S 2T1

Téléphone : 514-271-4800  
Télécopieur : 514-271-4236  
macmtl@macmtl.qc.ca  
macmtl.qc.ca